

**Arrêté du 9 octobre 2017 portant désignation du président
du comité national du tableau
NOR : JUSC1728009A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu l'ordonnance n°45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et
réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 43 ;*

*Vu le décret n°2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable, notamment son
article 126 ;*

Vu l'arrêté du 20 septembre 2013 portant désignation du président du comité national du tableau ;

Vu les propositions du premier président de la cour d'appel de Paris, en date du 25 septembre 2017.

ARRÊTE

Article 1

Est désigné pour exercer les fonctions du président du comité national du tableau :

M. Pascal CLADIERE, conseiller à la cour d'appel de Paris, en qualité de suppléant, en remplacement de
M. Jean-Marie BOYER.

Article 2

La sous-directrice du droit économique de la direction des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution
du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 9 octobre 2017.

La garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Pascale COMPAGNIE